

Il ne se hâta pas de débiter; ses commencements furent modestes; ce n'est qu'à sa troisième session en 1851 qu'il prit définitivement une part considérable dans les débats. Mais ses premiers discours le placèrent immédiatement au premier rang parmi les membres du parti libéral et dès lors on put prévoir qu'il aurait, un jour, la première place. Il se montra en arrivant l'avocat puissant des chemins de fer, des canaux, de toutes les entreprises qui avaient pour effet d'augmenter le commerce du pays. La science de l'économie politique, les connaissances pratiques manquaient chez nos hommes publics, il voulut combler ce vide fatal au Bas-Canada, et préférant l'intérêt public à ses goûts personnels, l'utile à l'agréable, il se livra à l'étude de questions que la plupart des hommes fuient.

M. Baldwin et Lafontaine s'étant retirés de la politique en 1851, furent remplacés par le ministre Hincks-Morin qui continua de gouverner le pays avec l'appui du parti libéral. Par deux fois, M. Cartier refusa d'entrer dans ce ministère auquel il donna néanmoins un concours efficace.

C'était le temps où les partis politiques subissaient dans les deux provinces des modifications considérables. L'esprit de division se mettait dans le parti libéral du Haut-Canada, et leur faisait perdre le pouvoir en forçant M. Hincks de se retirer, et les libéraux devenaient le parti du fanatisme national, de l'intolérance religieuse.

M. Morin s'adressait à M. McNabb, le chef des conservateurs, pour former un ministère de coalition, et le parti conservateur de fanatique qu'il était devenait juste et modéré comme le parti libéral l'était sous M. Baldwin.

M. Morin jugeait bientôt à propos, lui-même, de se retirer de la politique pour trouver sur le Banc une position plus paisible, une manière de faire le bien plus conforme à son caractère. Les élections de 1854 venaient d'avoir lieu, et le parti radical, fondé par M. Papineau à son retour de l'exil, avait remporté des victoires signalées. M. Morin s'était trouvé à l'ouverture du Parlement en face d'une phalange de jeunes gens ardents, impétueux et impitoyables, décidés à tout sabrer, à tout renverser. Peu fait pour ces luttes passionnées, il crut que son temps était fini, que le parti conservateur avait besoin d'une main plus ferme et plus jeune pour le diriger.

M. Cartier pensa, lui, que son heure était arrivée, on aurait dit qu'il avait enfin trouvé les adversaires qu'il attendait et qu'il était destiné à combattre. Il entra dans le ministère McNabb-Taché et devint de fait le chef du Bas-Canada, le champion de l'ancien parti libéral devenu conservateur.

Les deux partis déroulèrent leur drapeau et dessinèrent immédiatement leurs tendances et leur programme. Le parti libéral qui s'était déjà aliéné le clergé et les hommes modérés par ses idées radicales et certains écarts de plume condamnables, avait de plus le malheur d'être allié aux hommes les plus fanatiques du Haut-Canada, en apparence du moins.

M. Cartier comprit la faute que faisaient ses adversaires, dénonça leurs idées et leurs projets et se posa devant le Bas-Canada comme le représentant et le défenseur le plus énergique des intérêts nationaux et religieux des Canadiens-Français. Son nom devint une puissance que vingt années de luttes et des fautes même ne purent briser.

M. Cartier était devenu, en entrant dans le cabinet McNabb-Morin, le collègue de M. John A. Macdonald, et ils avaient contracté cette alliance qui les a rendus si forts et a tenu si longtemps la victoire attachée à leur drapeau.

A l'exception des dix-huit mois, pendant lesquels le parti libéral a conduit les affaires du pays de 1861 à 1863, M. Cartier a fait partie depuis 1855 de toutes les administrations soit comme secrétaire-provincial, procureur-général, inspecteur-général, et enfin ministre de la milice; et il ne cessa d'être l'homme le plus influent du Bas-Canada.

Dire tout ce qu'il a fait serait faire l'histoire du pays depuis vingt ans et demanderait un volume considérable, car il a attaché son nom à toutes les grandes mesures d'intérêt public, a mis partout la marque de son esprit fécond, le cachet de son activité.

« Nous lui devons entre autres choses, dit le *Courrier d'Outaouais*, le Grand-Tronc, y compris le pont Victoria, des lois sur l'éducation, des réformes importantes dans nos lois criminelles, une large part dans l'abolition du système seigneurial, la décentralisation judiciaire du Bas-Canada, la loi des terres des townships de l'Est, la codification des lois, la réorganisation de la milice; et la principale part dans la formation du régime fédéral sous lequel nous sommes placés. Depuis vingt-et-un ans, il était président du comité des chemins de fer, ce qui n'est pas une situation de mince importance. Nous lui devons le bill du chemin de fer du Pacifique, et son cri « Embarquons pour l'Ouest, » lancé à la votation de ce bill, restera dans nos annales parlementaires. »

Deux grandes pensées semblent avoir dominé la carrière politique de M. Cartier, savoir: le progrès du pays par les chemins de fer et l'établissement, dans cette partie

de l'Amérique, d'un vaste empire fondé sur les institutions britanniques et destiné à faire contrepoids à la république américaine.

La Confédération est certainement une grande idée politique et la majorité du pays a pensé, avec M. Cartier, qu'elle était en 1864 le seul moyen de sortir des embarras de l'Union.

Mais plusieurs personnes se sont demandé si dans toutes ces grandes entreprises politiques, dans les dernières années surtout, M. Cartier tenait assez compte du point de vue bas-canadien, s'il considérait avant tout le côté national. Ils croient qu'il a trop subordonné l'intérêt national à l'intérêt britannique qu'il poursuivait, et que s'il eût employé à développer les ressources du Bas-Canada, à réformer son éducation et son organisation sociale l'énergie et le talent qu'il a déployés dans cette politique d'agrandissement à laquelle il s'était voué tout entier, notre influence nationale serait aujourd'hui plus considérable, et l'émigration aurait fait moins de ravages parmi nous.

Ses amis répondent que Sir George n'a jamais oublié qu'il était le chef du Bas-Canada, qu'il l'a prouvé, lorsque dans la conférence de Londres, en 1866, les délégués des autres provinces voulurent faire de l'union fédérale une union législative. Indigné de voir qu'on y voulait violer le principe fondamental du projet fédéral accepté à Québec, il menaça de se retirer et de soulever tout le Bas-Canada contre l'Angleterre, si ses collègues persistaient dans leur funeste résolution. Ils citent encore le triomphe national qu'il remporta dans l'organisation politique de la province de Manitoba qu'il arracha si habilement aux griffes du fanatisme. Ils ajoutent enfin que Sir George comprenait la nécessité de tourner ses regards sur le Bas-Canada, que le temps était arrivé maintenant d'y créer une industrie nationale et indépendante de l'Angleterre.

Le temps n'est pas arrivé de porter un jugement impartial et juste sur la carrière politique de Sir George, les passions qu'il a soulevées sont encore trop bouillantes et les conséquences de ses actes trop enveloppées dans les nuages de l'avenir.

L'homme d'état appartient à l'histoire; ses discours passent, mais ses actes restent et leurs résultats sont aussi vastes quelquefois que les destinées des nations. Beaucoup d'hommes calomniés pendant leur vie ont été bénis par la postérité, et beaucoup dont la vie n'avait été qu'un enchaînement de succès et d'applaudissements, ont été jetés à la voirie après leur mort.

L'éloge et le blâme ont été si exagérés dans notre pays depuis trente ans qu'on ne sait plus à quoi s'en tenir sur les véritables proportions de nos hommes publics. Ces deux espèces d'exagérations ont eu de funestes résultats pour notre société. Nos conditions d'existence et les exigences de notre conservation nationale rendent d'ailleurs très-difficile l'appréciation de nos hommes d'état. Comment démêler au milieu de tant d'événements compliqués et de transformations rapides les motifs qui les ont fait agir, lorsqu'ils sont eux-mêmes obligés de les taire pour ne point froisser les susceptibilités nationales de ceux avec lesquels ils sont forcés d'agir de concert? Quelle habileté il leur faut pour concilier l'intérêt de la race, dont ils ont les destinées entre les mains, avec les exigences de la prospérité générale, de l'intérêt commun du pays? Qui peut dire maintenant que c'est le patriotisme, l'ambition ou la nécessité qui les a fait agir dans telle et telle circonstance.

Quoi qu'il en soit, il est un fait que tous les partis doivent constater à l'honneur de M. Cartier: c'est sa vie sobre, laborieuse, exempte de ces vices et de ces faiblesses qui déshonorent si souvent les hommes de haute capacité. Le succès qui perd tant d'hommes n'a été pour M. Cartier qu'une raison de plus de travailler et de se rendre digne de la confiance publique. Comment nier la force de caractère et les grandes facultés de l'homme, qui pendant trente ou quarante ans, au Barreau, à la Chambre, au pouvoir, n'a pas cessé un instant de lutter, triomphant de tous les obstacles semés sur sa route et accroissant tous les jours son influence et sa réputation? Comment à la vue de tant d'existences brisées, de talents perdus, ne pas rendre justice à une vie si bien remplie, à un compatriote que le pays tout entier regarde comme une de ses gloires, dont la mort est un deuil pour quatre millions d'hommes qui n'avaient pas pourtant ses idées religieuses et nationales.

Appelé à administrer l'héritage politique de M. Lafontaine et Morin il a bien porté le nom canadien et n'a pas diminué aux yeux de l'étranger la bonne opinion que ces deux grands hommes avaient donnée de nous. Comme on a depuis quelques jours établi des comparaisons entre ces trois illustres chefs du Bas-Canada, nous dirons, nous aussi, notre pensée. M. Cartier n'avait pas la haute raison, le jugement calme et profond de Lafontaine, l'étendue d'esprit, la science politique et l'esprit de sacrifice de M. Morin, ni la modération et la dignité politique de l'un et de l'autre; mais il l'emportait de beaucoup sur

eux par l'action, l'énergie, la connaissance du monde, la stratégie parlementaire, la fécondité d'esprit, l'ardeur et l'habileté dans la lutte. Ils étaient des hommes à principes, il était, lui, l'homme à succès, l'homme de combat par excellence. Il aurait pu faire ce qu'ils ont fait, mais eux n'auraient jamais pu conduire le parti conservateur dans des temps aussi difficiles, lutter avec autant de succès contre des adversaires aussi capables, à une époque où il fallait pour monter au pouvoir et y rester des qualités ou des défauts qu'ils n'avaient pas.

M. Cartier était essentiellement un chef de parti, un organisateur, un administrateur. Les traits dominants de son caractère étaient l'énergie, l'impétuosité, l'esprit de domination, le désir de se faire un nom, la confiance en lui-même, l'amour du travail, le désintéressement.

L'énergie! Il en avait pour transporter les montagnes, escaler le ciel. Il se ruait sur ses adversaires avec la fougue des Zouaves montant à l'assaut de Malakoff; il était sans peur et sans pitié comme les Turcs qui mangent leurs adversaires quand ils ne peuvent plus se servir de leurs mains.

Sa vivacité, son impatience et son absolutisme lui faisaient supporter difficilement la contradiction et la résistance; il voyait peu de chose en dehors de lui-même, il voulait tout concentrer, tout absorber, ne voir dans son orbite que des satellites, et croyait personnifier en lui toute sa race, il pensait que tout allait bien du moment que Lui était satisfait. S'il eût pu faire excommunier comme hérétiques tous ceux qui ne pensaient pas comme lui, il n'aurait pas manqué de le faire, il les aurait même fait brûler. Il ne leur épargnait pas au moins les gros mots, les persécutions, et les déboires; ses amis eux-mêmes avaient de la misère à supporter quelquefois ses rudesses et ses emportements. Cela contribua sans doute à le priver des secours et des conseils de plusieurs hommes de talent, d'autres ne lui restèrent attachés que par terre.

Mais la majorité lui pardonnait facilement tout cela, parce qu'elle savait que sous ces dehors brusques, il cachait en réalité un grand fonds de bienveillance, de bonté et un dévouement sans bornes pour ses amis politiques. Ce dévouement l'a même porté trop loin en lui faisant donner des charges et des honneurs à des hommes qui en étaient peu dignes. Il y avait un peu de tactique, peut-être, dans sa manière d'agir, du moins il ne cherchait pas à se corriger, cela le délivrait des importuns qui assiègent le seul des ministères.

Dans tous les cas, il n'était plus le même homme dans les relations de la vie privée, où il se montrait aimable, cordial, hospitalier, libéral à l'excès. On sait qu'il aimait à recevoir et qu'à Ottawa comme à Montréal et à Québec, il ouvrait toutes les semaines sa maison à ses amis dont plusieurs étaient ses adversaires politiques. Personne dans les réunions où il se trouvait ne parlait, riait, chantait et dansait avec plus de verve et d'entrain; il avait des éclats de rire à briser les vitres, faisait des jeux de mots qui n'étaient pas toujours des chefs-d'œuvre, et trouvait le moyen de plaire à tout le monde, de mettre dans tous les cœurs la joie et la gaieté. On partait de chez lui avec l'intention d'y revenir et bien décidé à lui pardonner dans l'intervalle ses impatiences et ses sarcasmes.

Son amour du travail comme son énergie est passé en proverbe; on ne peut se faire une idée exacte de la somme de travail qu'il faisait tous les jours, du zèle qu'il employait à tout savoir, à tout voir et à tout faire. Il mettait à travailler la passion que d'autres mettent à s'amuser; il aurait voulu ne jamais perdre un instant, une minute, avoir sans cesse le harnais sur le dos. « On ne travaille pas assez, disait-il souvent; il y a trop de paresseux dans le monde. » « Travaillez donc, dit-il, dans un moment de mauvaise humeur à quelqu'un qui lui demandait un conseil; étudiez et vous saurez ce que je sais. Comment ai-je appris cela moi, pensez-vous que c'est en dormant. » Il aurait pu ajouter que c'était en travaillant quinze heures par jour. Aussi, bâti pour vivre jusqu'à quatre-vingts ans au moins, il n'est pas allé jusqu'à soixante.

M. Cartier était petit, mais assez bien pris de taille, osseux, nerveux et fortement constitué, léger, vif et saccadé dans ses mouvements. Il avait le front bien fait, massif et droit, le regard brûlant et mobile, le teint coloré, la bouche haute, le bas du visage fortement développé, la physionomie ouverte, pleine de feu et d'intelligence. On devinait facilement, en le voyant, un homme travaillé par la pensée, dévoré par le besoin d'agir; il courait plutôt qu'il ne marchait, regardant partout, voyant tout le monde, remarquant tout et sachant toujours ce qu'il faisait, ne perdant jamais le fil de sa pensée.

M. Cartier n'était pas un homme à théories brillantes; comme il pensait plutôt pour agir que pour le plaisir de penser, il ne voyait en toutes choses que le côté pratique, il dépouillait une question de tous ses ornements pour n'en prendre que la moelle, la substance. On aurait dit rarement, à l'entendre parler, qu'il avait